



Groupe de Travail Réinstallations services de Nantes Cambronne 23 février 2022

Lieu : Visio

Présent-es : 9

Direction (2) - Cgt (2) - Cfdt (2) - Solidaires (1) - Fo (2)

La réunion était pilotée par M. GEOFFRAY assisté de M. LEPERE (Division BILI)

La Cgt était représentée par Franck Mainguy et Jérôme Lavandier

PRÉSENTATION DIRECTION

Les nouveaux plans de localisation des services (délimitation et superficie des espaces) ont été communiqués aux syndicats le 7/2/2022.

« Beaucoup d'échanges avec les chefs de services » (notamment SIP Nord et PCR).

Interrogation sur un bureau du rdc Graslin (dépense) en fonction du contenu et de l'usage prévu.

Le SPF qui doit se décaler et se resserrer pour laisser place à la plate-forme logistique/courrier est sans doute le service le plus déçu (aménagement récent des locaux, cadre de travail très apprécié).

L'incertitude demeure pour le 4ème étage de Graslin malgré l'avancement des travaux (travaux toujours en cours).

Pas de difficultés majeures sur les SIP (volonté de ne pas rompre l'organisation actuelle SAID/ recouvrement comptabilité).

Installation du PELP (2ème étage Anne de Bretagne) dans des locaux « assez confortables » pour l'instant mais réflexion en cours sur une prochaine mise en place d'un CDIF (en remplacement de l'actuel PTGC). (NDLR : des réunions se sont déjà tenues ou vont l'être - Chateaubriant le 3/3).

INTERVENTION CGT

La Cgt a communiqué les nouveaux plans à ses adhérent.es concerné.es pour avis le 17/2 (pendant les vacances scolaires mais pas d'autre choix) ce qui n'a pas facilité les retours.

Scepticisme sur l'effectivité de la concertation notamment dans les services cités.

Constatation de prise en compte d'un certain nombre de demandes sur les locaux mais des questions demeurent sur le fonctionnement ultérieur (PGC notamment).

Disparition des espaces de respiration/convivialité dans la plupart des services dans un cadre de densification intense des personnels (entre 10 et 12m² par agent.e excepté le SIP Est (9,87m²) et le PELP (17,21m²)). Le contexte et la période voudraient que ces espaces soient maintenus. Plusieurs demandes en ce sens de création/aménagements d'espaces dédiés ont d'ailleurs été formulées dans le cadre du recensement pour le Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie au Travail (Cf. compte rendu Cgt du 22/2).

Incidence de la récupération du bâtiment Audubon par la Police (accueil éventuel, policiers en arme, disparition de la salle de réunion 011).

Beaucoup de bureaux de 4 ou 5 (même un bureau envisagé avec 10 personnes) dans une période pas forcément propice (contexte sanitaire que l'on espère provisoire, situations individuelles...).

Demande d'aménagement des nouveaux locaux du SPFE sur les mêmes critères de qualité que les locaux actuellement occupés et récemment rénovés (carrelage, cloisons, esthétique).

Question des nouveaux accès et des circulations liés au nouveau positionnement de la plate-forme logistique/courrier.

Prise en compte des demandes de cloisonnement dans certains services.

RÉPONSES DE LA DIRECTION AUX INTERVENTIONS

Sur l'ex-bâtiment Audubon, pas d'accueil à priori (si besoin accès possible côté rue) mais des services de formation, médicaux et les syndicats de Police.

Pour les bureaux de 5, prise en compte des desiderata des agents. Nécessité de s'assurer des bonnes conditions de travail et d'espace et des situations individuelles (dans certains cas, souhait de ne pas faire du 4+1).

Sur la disparition des espaces de convivialité, « pas de volonté de la Direction » mais retours favorables des chefs de service qui ont privilégié les espaces de travail (au détriment du bien-être des agents?).

Pas de fixation sur les demandes de cloisonnement mais cela ne se fera qu' à la marge (PELP par exemple).

Difficultés de connaître les espaces dédiés aux archives et leur contenu.

Sur la question de l'amiante, tout est fait en lien avec l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail). Examen de la situation si nouvelles modifications apportées.

Nous sommes encore sur la phase de distribution des surfaces même si on approche quasiment de la fin de cette phase.

CALENDRIER

La réinstallation de la plateforme courrier sera précédée d'une intervention de la cellule ergonomie du Ministère. L'information du CHSCT sur la méthodologie de cette mission est en cours.

Réinstallation provisoire de la BILI au rdc Audubon (à priori première quinzaine d'avril) dans les espaces libérés par le PRS à Audubon permettant les travaux d'amélioration des locaux, voire de désamiantage au rdc Graslin (deuxième quinzaine d'avril et mai).

Le calendrier des déménagements des services sur Cambronne n'est pas encore être arrêté car date non connue de fin des travaux au 4ème étage Graslin.

Installation du PRS envisagée fin mars/début avril (libération prochaine des espaces archives au rdc, regroupement tous agents SIP Centre au même étage, déménagement auditeur à Audubon).

Réinstallation probable d'autres services courant juin/juillet en fonction de la fin des travaux au rdc et au 4ème étage Graslin (tributaires aussi des disponibilités de la CID).

Objectif de libération totale des locaux du bâtiment Audubon d'ici la fin de l'année 2022.